

**PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE D'INONDATION**

BASSIN DU RANCE

**COMMUNE DE
LA BASTIDE-SOLAGES**

ZONAGE REGLEMENTAIRE



Direction Départementale
des Territoires de l'Aveyron

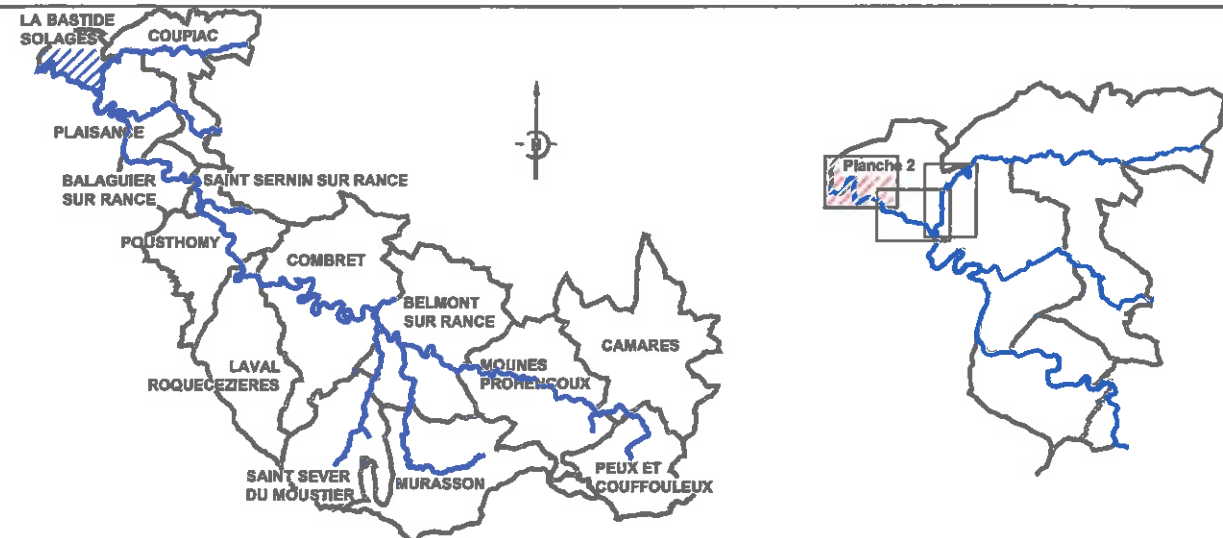
Service Énergie, Risques
Bâtiment et Sécurité

Unité Prévention des Risques

Planche 2/3

Prescrit par arrêté préfectoral
n°2012-341-0007
du 6 décembre 2012

Approuvé par arrêté préfectoral
du
9 octobre 2015



ECHELLE : 1/5 000

LEGENDE :

- Risque fort
- Risque faible en secteur rural
- Risque faible en secteur urbanisé
- Limite crue de référence
- Périmètre du PPRI
- 685.00 Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)

